

La Commission des titres d'ingénieur, partiellement renouvelée par arrêté du 9 juin 2010, s'est réunie en séance plénière le 6 juillet 2010, à 9 heures, à Neuilly-sur-Seine.

Sous la présidence de son doyen d'âge, Paul GAILLARD, elle a tout d'abord procédé à l'élection du président et des deux vice-présidents.

Bernard REMAUD a été élu président, Renaud BALAGUER et Maurice PINKUS, vice-présidents.

Sous la présidence de Bernard REMAUD, elle a ensuite :

- adopté le compte rendu de la séance plénière des 6 et 7 juin 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- adopté le compte rendu de la séance plénière du 29 juin 2010, ainsi que les avis et décisions correspondants.
- approuvé le document sollicitant l'admission de la Commission au registre européen des agences de garantie de la qualité EQAR (European Quality Assurance Register)
- fixé au lundi 13 septembre 2010 une journée de formation destinée aux membres de la Commission ainsi qu'aux experts.
- reporté à la séance du 14 septembre 2010 l'approbation de la composition de différentes missions.

Enfin, la Commission a donné des avis et pris une décision:

## 1/ Suivi périodique du Nord-Est (habilitation à compter de la rentrée 2010)

### - Région Franche-Comté – Académie de Besançon (suite et fin)

#### Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)

Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard*, dans les 4 spécialités – *Génie électrique (nouvel intitulé)* – *Systèmes industriels (nouvel intitulé)* – *Informatique* – *Mécanique* - en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

- *Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard*, dans les 2 spécialités – *Génie, électrique* – *Logistique industrielle (nouvel intitulé)* - en partenariat avec l'ITII Franche-Comté, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Par ailleurs, l'Établissement sollicite l'habilitation d'une nouvelle spécialité intitulée *Mécanique, ergonomie, design*.

(voir ... 3/ Création d'une nouvelle spécialité sous statut étudiant)

(AVIS N° 2010/07-01)

### - Région Bourgogne – Académie de Dijon (suite)

#### Université de Dijon

##### - Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers (ISAT)

L'examen du rapport de suivi est reporté au 14 septembre 2010.

L'ISAT est naturellement autorisé à effectuer le recrutement relatif à la rentrée 2010.

(AVIS N° 2010/07-02)

## 2/ Suivi général des habilitations

#### Université du Havre

La Commission prend acte du transfert à l'**Institut supérieur d'études logistiques (ISEL)** de la responsabilité de la formation d'ingénieurs, spécialité *Mécanique et production* en partenariat avec l'ITII Haute-Normandie, jusqu'ici exercée directement par l'Université.

En conséquence, la Commission donne un avis favorable, pour 4 ans à partir de la rentrée 2010 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'études logistiques de l'Université du Havre*, spécialité *Mécanique et production*, en partenariat avec l'*ITII Haute-Normandie*, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

(la formation sous statut d'apprenti est partiellement assurée à Évreux (Eure) et Puteaux (Hauts-de-Seine))

(AVIS N° 2010/07-03)

#### **École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM)**

La Commission prend acte qu'une nouvelle structure de partenariat relative à la préparation, au Centre d'enseignement et de recherche d'Aix-en-Provence, du titre d'*Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'arts et métiers*, spécialité *Travaux publics*, doit être prochainement mise en place.

En conséquence, l'examen du renouvellement de l'habilitation à partir de la rentrée 2010 est reporté au 12 octobre 2010.

L'ENSAM est autorisée à effectuer le recrutement relatif à la rentrée 2010.

(AVIS N° 2010/07-04)

#### **École spéciale de mécanique et d'électricité (ESME)**

Décision de renouvellement, pour 3 ans à partir de la rentrée 2010 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé de l'École spéciale de mécanique et d'électricité, en formation initiale sous statut d'étudiant et sous statut d'apprenti.

(DECISION N° 2010/07-05)

### **3/ Création d'une nouvelle spécialité sous statut étudiant**

#### **Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)**

Avis favorable à l'habilitation, pour 3 ans à compter de la rentrée 2010, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard*, spécialité *Mécanique et ergonomie*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

(AVIS N° 2010/07-01)

### **4/ Demande de première habilitation présentée par une université**

#### **Université de Corse**

L'Université de Corse sollicite l'habilitation à délivrer, dans le cadre d'une école interne, le titre d'*Ingénieur diplômé* dans 5 spécialités – *Informatique – Énergies renouvelables – Génie de l'habitat et qualité environnementale – Environnement – Agroalimentaire* –

La Commission donne un avis défavorable dans l'état actuel du dossier.

(AVIS N° 2010/07-06)

André MORA